Sujet: [INTERNET] Méthanisation Naturalgie

Date: 31/03/2022 21:51

**Pour:** pref-enquetespubliques@haute-saone.gouv.fr

Bonjour Monsieur le préfet

Je souhaite, en tant qu'habitant de la commune de Grandvelle-et-le-Perrenot à 800m du futur méthaniseur, vous faire part de mon opposition au projet de méthanisation porté par la société Naturalgie sur la commune de Grandvelle-et-le-Perrenot ainsi que les nombreuses zones d'épandages à proximité des habitations.

Je suis fortement opposé à la réalisation de ce projet pour les raisons suivantes :

- accaparement des terres pour alimenter le méthaniseur au détriment des animaux et des hommes
- trafics routiers importants : jusqu'à 150 à 200 camions par jour en période d'ensilage dont 1/3 transitent entre Rioz et Grandvelle
- risques environnementaux : pollution des terres et des nappes phréatiques, émissions de protoxyde d'azote lors de l'épandage du digestat liquide (pouvoir de réchauffement climatique 300 fois supérieur à celui du dioxyde de carbone), surface d'épandage trop petite par rapport la quantité de digestat produit
- dévalorisation immobilière : perte de la valeur immobilière entre 20 et 30 % après l'installation d'une unité de méthanisation (études menées par le collectif national scientifique contre la méthanisation CSNM)
- nuisances olfactives par le stockage du digestat sur 4 sites (équivalent à 12 piscines olympiques) lors de l'épandage du digestat, commune de Grandvelle-et-le-Perrenot située en plein vent dominant par rapport à l'implantation du projet de méthanisation, par le stockage du digestat sur 4 sites (équivalent à 12 piscines olympiques)
- dossier ICPE soumis à enregistrement alors que le méthaniseur est surdimensionné et ne correspond pas du tout à la déclaration faisant objet de 99 tonnes jour...
- En effet, nous avons contracté un crédit immobilier et investi énormément d'argent dans notre maison et les nuisances olfactives à venir pour ma famille avec nos deux enfants en bas âge n'est vraiment pas envisageable. Notre maison va perdre une énorme valeur et devient très peu vendable.

Je vous demande de refuser la construction de cette usine, pour notre bien, celui de nos enfants, celui de nos paysans, des villageois concernés et de toute une population qui va subir tant de désagréments pour faire la fortune de 4 personnes, porteur du projet qui en plus, on le sait, n'est plus rentable une fois les subventions arrêtés, quant au bilan carbone, plus de 15 camions jours et 200 camions en période d'ensilage, ce bilan carbone est forcément négatif.

Je rajoute aussi que depuis ce projet, le village est devenu invivable, entre le maire qui est pour et qui insulte et menace tout le monde, ainsi que les porteurs du projet, contre nous villageois qui allons subir tout cela et le subissons déjà.

Bien cordialement

**Hundzinger Yannick** 

--

## **Bien cordialement**

1 sur 2 01/04/2022 11:03

## Yannick HUNDZINGER Chef de Marché Libre Service 06.42.59.12.46

- 1

2 sur 2 01/04/2022 11:03